

RECHERCHE LOCATIVE

A L'ENTRÉE

Recherche d'un nouveau locataire avec annonce, vitrine, internet, pose de panneau, fichier locataires en attente, sélection du locataire suivant pré-candidature.

Visite du bien par notre Assistante Location.

Constitution du dossier administratif (récupération des différents documents).

Demande d'accord systématique à VERSALIS pour acceptation du candidat (suivant le type de contrat).

Rédaction du bail.

Règlement du dépôt de garantie + loyer.

États des lieux détaillés suivant modèles FNAIM et avec photos numériques.

Remise des clefs contre attestation d'assurance.

Remise du dossier :
«Comment bien vivre sa location».

A LA SORTIE

Réception et contrôle de la validité du congé.

Information au propriétaire du départ du Locataire.

Mise en place avec le locataire des moyens de visite.

État des lieux de sortie

Régularisation du compte locataire

Votre participation :
9,03 % HT soit 12% TTC si Gestion IDS
10,87% HT soit 13% TTC autre cas
déductible de vos revenus locatifs

FNAIM

(sur la base du loyer annuel hors charges de moitié avec le locataire).
Tarifs en vigueur au 1/07/06.

ACHAT - VENTE GESTION - LOCATION SYNDIC



AGENCE PLOTON

77 Route de Neuilly
93160 NOISY-LE-GRAND

Tél. 01 43 04 11 27

Fax 01 45 92 32 80

ploton.noisy@wanadoo.fr

www.ploton-noisy.com

Titulaire des cartes professionnelles T 911 et G 423
RCS BOBIGNY 443629985



AGENCE PLOTON

IDS

Immobilière Du Souchet

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

VOS REVENUS IMMOBILIERS SÉCURISÉS

**CHOISISSEZ
UN DE NOS PACKS
"Gestion à la carte"**

METTEZ TOUTES
LES CHANCES
DE VOTRE COTÉ !

CONTRAT BRONZE

Constitution du dossier Propriétaire / Locataire, saisie informatique, mises à jour, modifications

Édition et envoi des avis d'échéance aux locataires

Suivis décadaires des règlements

Encaissement des loyers

Edition et envoi des quittances

Révision annuelle du loyer

Information aux cautions suivant réglementations

Demande des justificatifs attestations assurances et/ou contrats d'entretiens

Compte rendu mensuel de gestion

Phase pré-contentieux : relance par lettre simple, puis recommandée

Règlements mensuels des loyers par virement ou chèque le 25 de chaque mois

Restitution DG au locataire en respectant les délais légaux

AGENCE PLOTON



TRIO VERSALIS : INCLUS DANS LE CONTRAT OR

Garantie de loyers Impayés :

sans franchise, durée illimitée, plafond de 65.000 euros

Garantie Détérioration Immobilière :

dégradation imputables au locataire à concurrence de 7.700 euros (voir conditions en agence)

Assistance Défense Recours :

protection juridique limitée 5.000 euros (voir conditions en agence)

Garantie Vacances Locataire (option)

Carence de 1 mois puis prise en charge pendant 3 mois à 80% du dernier quittancement. (voir conditions en agence)

CONTRAT OR = CONTRAT BRONZE +

Paiement des charges au syndic

Représentation aux Assemblées générales

Gestion de tous les sinistres

Aide à la déclaration d'impôts (envoi d'un formulaire de déclaration fiscale)

Garantie «TRIO VERSALIS»



Une distinction apportée à certain bien pour leur excellent rapport Qualité/Prix

Contrat «SUIVI LOCATAIRE»

Une attention constante.

Demande systématique d'agrément VERSALIS du dossier locataire

Adhésion à la lettre trimestrielle d'information interne.

Votre participation :
6,22 % HT soit 7,45% TTC
déductible de vos revenus locatifs



(sur la base du loyer mensuel).
Tarifs en vigueur au 1/09/06.



Votre participation :
8,61 % HT soit 10,30% TTC
déductible de vos revenus locatifs



(sur la base du loyer mensuel).
Tarifs en vigueur au 1/07/06.